

Motion

Représentation des élus C dans les Comités de Visite des unités

La Section 19 s'inquiète fortement du fait que l'AERES ne mandate plus que les élus C considérés comme "publiants" dans ses comités de visite.

Les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (ITA), quels que soient leurs statuts, assurent l'accompagnement de l'activité de recherche et sont donc un maillon clef dans la vie d'un laboratoire. A ce titre, leur expertise complémentaire permet d'évaluer les différentes branches d'activités d'un laboratoire.

Les ITA apportent également un regard pertinent sur d'autres critères d'évaluation concernant l'organisation et la vie de l'Unité ou encore les interactions avec le monde socio-économique.

La section 19 du Comité National de la Recherche Scientifique renouvelle avec insistance sa demande à la direction du CNRS pour qu'elle intervienne auprès de l'AERES et du futur HCERES afin de faire accompagner systématiquement les Comités de Visite par un membre élu C de la section concernée en veillant à ce qu'il soit indemnisé pour son expertise.

Mme Nadine Chaumerliac
Présidente de la section 19

Motion adoptée le 6 novembre 2013
NBR votants : 20 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Le Président du CNRS.
- Le Directeur général délégué à la science du CNRS.
- Le directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers.
- Le Président de l'AERES.
- Le Président de la CPCN..